

NOMBRE DE DELEGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION
D'UN SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

En exercice : 77

Présents et représentés à la séance : 53

Date de première convocation : 6 mai 2013

Date de nouvelle convocation :

Date de l'affichage par extrait de la
présente délibération : 28 / 05 / 2014

SEANCE DU 15 MAI 2014

OBJET : Election du Bureau et des Vice-présidents du Syndicat Mixte

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE QUINZE MAI

Le Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Scot de l'aire gapençaise, s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice RICARD, Président du Syndicat mixte du SCoT.

Etaient présents les élus délégués de la :

- Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette : JB. AILLAUD, S. AYACHE, M. CŒUR, M. RICARD, JM ARNAUD, P. BIAIS
- Communauté de Communes du Champsaur : G. CHAPELLE, C. MIOLETTI, JP. DAVIN, P. BRUNEL, D. KNOCKAERT, A. GAMBIN, R. NOUGUIER, J. NOUGUIER, D. PY, D. GOURY représenté par JP. DAVIN, B. ROCHAS, B. ROUSTANG
- Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon : M. CAZAC, S. CHAUSSEGROS, C. SAUNIER, N. WIERZBINSKI, E. CLAUZIER, F. SOLOMNIAC, C. SAUMONT, G. BERNARD, H. BORRELY
- Communauté de Communes du Haut Champsaur : JP. COLLE, P. RICOU, F. BROUX représenté par P. RICOU, JF. MICHEL
- Communauté de communes du Valgaudemar : C. PELLISSIER, R. ACHIN, L. SAUVA
- Communauté d'Agglomération du Gapençais : R. DIDIER représenté par M. GRENIER, M. GRENIER, C. BOUTRON, AB. DEGRIL, PY. LOMBARD, C. FACHE
- Communes : Avançon : G. DANY, Châteauneuf d'Oze : F. VELLIEUX, Chorges : C. DURAND représenté par B. ROUSTANG, La Bâtie Neuve : A. DE SANTINI, La Bâtie Vieille : F. CESTER représenté par M. BEYNET, La Roche des Arnauds : JF. CONTOZ, La Rochette : RM. JOUSSELME, Le Dévoluy : J. PUGET, Manteyer : G. JULLIEN, Rambaud : M. BEYNET, St Auban d'Oze : S. LARD, St Etienne le Laus : P. GUILLEMAIN, Valsertres : Y. JAUSSAUD

Etaient excusés :

- Communauté de communes du Valgaudemar : D. ALLUIS
- Communauté d'Agglomération du Gapençais : C. HUBAUD
- Communes : Montmaur : G. LESBROS, Rabou : M. HUBAUD

Etaient absents :

- Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette : JP. TILLY, P. ALLEC, A. GAYDON, R. COSTORIER, R. ODDOU STEFANINI, M. GAY PARA
- Communauté de Communes du Champsaur : M. VINCENT, D. GOSELIN, JM BARTHELEMY

- Communauté de communes du Valgaudemar : JC. CATELAN, C. ANTOINE, L. AUBERT, D. ARMAND
- Communauté d'Agglomération du Gapençais : JL. BROCHIER,
- Communes : Chabestan : AM. GROS, Furmeyer : L. CASALI, Le Saix : P. SCHIAZZA, Montgardin : A. ROULET, Oze : R. FREY, Veynes : R. MOREAU

Les personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :

- Mr VALLANTIN, élu à la communauté d'agglomération du Gapençais
- Mme MARY, Maire d'Aspres les Corps
- Mme BARTHELEMY, suppléante et Maire de Châteauneuf d'Oze
- M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise, C. KERNEN, chargée de mission au Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCOT de l'Aire Gapençaise.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Marc BEYNET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président rappelle aux participants que les élections des membres du Bureau et des Vice-présidents doivent être réalisées conjointement à l'élection du Président.

Monsieur le Président rappelle que l'élection du Bureau et des Vice-présidents est soumise au code général des collectivités territoriales ainsi qu'aux statuts et règlement intérieur du syndicat mixte du SCOT. Le conseil syndical élira les membres du Bureau et les Vice-présidents à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative des suffrages exprimés lors du troisième tour.

Il appelle les candidatures pour les membres du Bureau :

| Secteurs | Candidats au Bureau | | | |
|---|----------------------|-----------------------|------------------|----------------|
| CA du Gapençais | Roger DIDIER | Maryvonne GRENIER | Christian HUBAUD | Claude BOUTRON |
| CC de Tallard-Barcillonnette | Jean-Michel ARNAUD | Jean-Baptiste AILLAUD | Maurice RICARD | |
| CC du Champsaur et CC du Haut Champsaur | Benoit ROUSTANG | Christiane MIOLETTI | Bruno SARRAZIN | |
| CC de la Vallée de l'Avance | Marc BEYNET | Yves JAUSSAUD | Christian DURAND | |
| CC du Buëch Dévoluy | Jean-François CONTOZ | Jacqueline PUGET | René MOREAU | |
| CC du Valgaudemar | Richard ACHIN | | | |
| CC du Pays de Serre-Ponçon | Elisabeth CLAUZIER | | | |

Le Président soumet individuellement ces candidatures au vote.

Chacun des candidats au Bureau est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président initie ensuite l'élection des vice-présidents. Il propose une représentation des secteurs du SCoT au vu des candidatures suivantes :

- 1^{er} vice-président : Benoît ROUSTANG, secteur du Champsaur/Haut-Champsaur
- 2^{ème} vice-président : Roger DIDIER, secteur de l'agglomération du Gapençais
- 3^{ème} vice-président : Jean-Michel ARNAUD, secteur de Tallard-Barcillonnette
- 4^{ème} vice-président : Marc BEYNET, secteur de la Vallée de l'Avance
- 5^{ème} vice-président : Jean-François CONTOZ, secteur du Buëch-Dévoluy
- 6^{ème} vice-président : Richard ACHIN, secteur du Valgaudemar
- 7^{ème} vice-président : Elisabeth CLAUZIER, secteur du Pays de Serre-Ponçon

Le Président soumet individuellement ces candidatures au vote.

Chacun des vice-présidents est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.

**ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN
PREFECTURE**



Le Président
Maurice RICARD